

# UNE SYNERGIE ENTRE PROFESSIONNELS ET FORMATEURS

*La ville d'Orléans est le principal maître d'œuvre du Carrefour des Métiers qu'elle fut l'une des premières à lancer en France. Et si la formule fait depuis florès, Orléans reste et entend rester la ville référence. C'est du moins l'objectif de son maire M. Jean-Pierre Sueur.*

**Le Carrefour des Métiers en est à sa cinquième édition ; quelle est votre vision de cette manifestation ?**

Jean-Pierre Sueur : C'est une manifestation positive. Trop longtemps, les mondes professionnels et enseignants ne se sont pas suffisamment rencontrés. Le Carrefour des Métiers et de la formation professionnelle constitue une bonne synthèse entre les uns et les autres. Il faut faire en sorte que l'enseignement puisse véritablement préparer les jeunes à leur avenir. Et pour cela, il faut développer une synergie enseignement-entreprise. Il est d'ailleurs significatif, et je m'en réjouis, qu'aussi bien les enseignants et les chefs d'établissement que les chefs d'entreprise et l'Union patronale du Loiret se soient investis pour la pleine réussite de cette nouvelle édition du Carrefour des Métiers et de la formation professionnelle.

**Savez-vous si beaucoup de villes en France suivent son exemple ?**

Il est vrai que ce type de manifestation se multiplie et je m'en réjouis.

**Quelle est l'implication de la municipalité dans ce Carrefour ?**

Il s'agit d'un investissement important, financier d'abord puisque la mairie apporte une grande partie des 600 à 700 000 francs nécessaires à la réalisation de cette manifestation. Matériel aussi, puisque, comme les années précédentes, nous aurons une navette de bus entre les différents établissements scolaires et le parc des Expositions. Sans compter naturellement les interventions des services techniques de la ville. Mais nous ne sommes pas les seuls

dans cette organisation, et je tiens à remercier les institutions et organismes qui nous aident comme la Région, le Rectorat, l'Inspection académique et la Direction régionale du travail.

**Quel est le thème principal du Carrefour 90 ?**

Cette édition sera notamment placée sous le signe du rapprochement entre l'orientation, la recherche du premier emploi et la possibilité qui doit désormais être donnée à chacun de se réorienter, de bénéficier de nouvelles chances de formation : c'est l'esprit du « crédit-formation ». Cette édition sera également marquée par un partenariat avec la revue « L'Étudiant ». Enfin, vous avez remarqué que le nom de la manifestation a changé. Il ne s'agit pas seulement du « Carrefour des Métiers » mais du « Carrefour des Métiers et de la Formation professionnelle ».

**Quel lien avec la « Mission locale pour l'emploi » ?**

Depuis le premier janvier, de nombreuses communes, dont Orléans, ont mis en place une « Mission locale pour l'emploi » ; il s'agit d'une instance destinée à permettre une meilleure insertion professionnelle et sociale des jeunes qui ont quitté le système scolaire sans formation validée par une qualification. On y prendra en compte non seulement la qualification professionnelle et le niveau d'études générales, mais aussi la situation sociale et familiale. Il est aussi important d'aider quelque un à trouver une solution à ses problèmes de logement, par exemple, qu'un emploi. Cette Mis-



son locale pour l'emploi devra donc amener les demandeurs d'emploi à se réinsérer dans un cycle de formation leur permettant de retrouver un emploi. Le « crédit-formation » doit permettre à chacune des personnes concernées de bénéficier de formations successives jusqu'à obtention d'une réinsertion réussie. Naturellement, cette Mission locale pour l'emploi n'agira pas seule et travaillera en liaison

avec l'ANPE, qu'elle n'entend pas remplacer.

**Votre souhait pour ce Carrefour des Métiers ?**

Que les jeunes y trouvent les éléments nécessaires à une orientation professionnelle selon leur convenance et que cette synergie dont nous parlons tout à l'heure, entre jeunes, enseignants et professionnels trouve là un véritable élan.